

CALENDRIER ISLAMIQUE

Il s'inspire de celui des tribus bédouines d'Arabie où l'année composée de 12 mois lunaires a 11 (années ordinaires) ou 12 jours (années bissextiles) de moins que l'année solaire. C'est ce qui explique que les événements religieux, fêtes, mois de jeûne, pèlerinage rituel... sont avancés chaque année de 11 ou 12 jours sur notre calendrier solaire.

ISRÂ' et MI'RÂJ

C'est le voyage nocturne et l'ascension de Muhammad à travers les cieux, au cours desquels il découvre l'essentiel de sa mission. Le Coran y fait allusion au début de la sourate 17. Il s'agit du voyage au cours duquel Muhammad fut, selon le récit coranique, emporté sur un jument mythique de la Mosquée de la Mekke à la Mosquée «Al-Aqça », ce qui signifie « la plus éloignée » située à Jérusalem. Ce voyage s'est déroulé en dehors du temps.

Muhammad fut ensuite enlevé en compagnie de l'ange Gabriel à travers les 7 cieux vers le Trône de Dieu. Mais il ne put franchir la limite de l'Essence Divine, car si Dieu révèle aux hommes sa Parole et ses plus beaux noms, il ne leur communique rien de son Essence intime.

LE JEÛNE DU MOIS DE RAMADAN

Il a lieu tout au long de ce neuvième mois de l'année musulmane. Obligation personnelle pour toute personne pubère, il est signe de l'appartenance à la « Umma », la communauté musulmane. Il interdit toute boisson, toute nourriture, toute relation sexuelle du lever au coucher du soleil. Le croyant ne compte plus sur ses propres forces, mais s'en remet à la puissance de Dieu. Pendant le jour, il partage le sort du nécessiteux. Au coucher du soleil, il doit rompre le jeûne et être attentif à ce que ses voisins nécessiteux aient le nécessaire pour pouvoir le faire et éventuellement partager ce qu'il a avec eux. Les repas de la nuit sont souvent festifs et occasion d'inviter parents, amis, voisins et particulièrement les pauvres.

LA NUIT DU DESTIN ou du DECRET

La sourate 97 du Coran est consacrée à cette nuit au cours de laquelle les musulmans commémorent la "descente" du Coran dans l'âme de Muhammad pour qu'il soit communiqué aux hommes. La tradition

islamique la situe au cours de l'une des 10 dernières nuits du Ramadan, mais une croyance populaire la fixe à la 27^e nuit de ce mois. C'est une nuit festive pendant laquelle les mosquées sont illuminées. Dans certaines d'entre elles, des musulmans pieux y veillent toute la nuit et se relaient pour y psalmodier le Coran dans son entier.

LE MOULOD ou MAWLID

Commémoration de la naissance de Muhammad le 12^e jour du 3^e mois de l'année musulmane. Fête populaire qui, après avoir été célébrée dans les confréries, fut introduite vers le 7^e siècle de l'Hégire au Maroc puis en Egypte et dans d'autres pays. Il semble qu'actuellement, en France, elle est souvent célébrée dans des mosquées au même titre qu'une fête rituelle. Mais elle est contestée par tous ceux qui mettent en garde contre le culte de la personnalité. Les manifestations varient suivant les pays : psalmodies à la louange de Muhammad composées souvent par des membres de confréries, processions...

LE NOUVEL AN MUSULMAN

Le début de l'ère musulmane, commémoration du départ de Muhammad et de ses compagnons de la Mekke où ils étaient persécutés pour aller se réfugier à Médine. C'est l'Hégire, en 622 de l'ère chrétienne. C'est le début de l'ère hégirienne, le premier jour du mois de « muharram » (awwal al muharram).

LA «ÂSHÛRA»

Commémoration de l'arrivée de Muhammad et de ses compagnons à Médine le 10^e jour du mois de muharram. C'était le jour du Grand Pardon pour les 3 tribus juives de cette ville. Muhammad souhaita s'associer à ce jeûne lié à la révélation de la Torah et décida l'adhésion de sa communauté à ce jeûne. Ce n'est que deux ans plus tard que fut institué celui du mois de Ramadan.

Chez les « Sunnites », c'est une fête bénéfique. On y pratique diverses coutumes locales. Ainsi, dans certaines régions du Maghreb, on se rend sur les tombes pour vénérer les morts en récitant la 1^{ère} sourate du Coran, on y accomplit souvent des rites funéraires venant de traditions antérieures à l'Islam. Pour les enfants c'est une fête importante. Ils reçoivent habituellement des habits neufs et des friandises ainsi que de petits cadeaux. Le partage

avec les pauvres est un élément essentiel de cette fête. On les invite ou on partage avec eux une partie de ce qu'on a acquis pendant l'année. On envoie parfois les enfants quêter pour les plus pauvres de leur quartier.

Chez les « Shi'ites », c'est une fête de deuil. On y commémore la mort de l'Imam Hussein, fils d'Ali et petit-fils de Muhammad, décapité par les gardes du khalife Yazid. C'est l'occasion de manifestations doloristes de la part de certains groupes qui revivent ainsi la passion de Hussein qui, disent-ils, a racheté l'humanité par son sacrifice.

LES FETES RITUELLES.

1) 'AÏD EL FITR ou 'AÏD ES-SEGHIR

C'est la fête de la rupture du jeûne. Elle se célèbre le premier jour du mois de « Shawwal » qui suit le mois de Ramadan. Après avoir pris soin de faire la grande ablution, de se parfumer et de s'habiller de manière festive pour être agréable à Dieu "qui aime la

beauté", on se réunit à la mosquée pour une prière supplémentaire. On verse une aumône pour les pauvres qui pourront ainsi participer à la fête. On se réconcilie entre croyants et on se salue en se donnant mutuellement le pardon.

2) 'AÏD EL ADHA ou 'AÏD EL KEBIR

La Fête du Sacrifice, rappel du Sacrifice d'Abraham, est le rite qui clôt le pèlerinage à la Mekke. C'est la grande fête de l'islam. Elle est célébrée le 10^e jour du dernier mois de l'année dans tout le monde musulman en même temps qu'à la Mekke. Chaque famille ou groupe de familles sacrifie "au nom de Dieu" un agneau qui sera mangé en communion avec ceux qui sont partis en pèlerinage et avec les musulmans du monde entier. Les enfants qui participent au rite sacrificiel entendront le récit de l'histoire d'Abraham telle que l'a transmise la tradition islamique.